



HERVE NOVELLI
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT,
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU TOURISME, DES SERVICES ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 24 novembre 2009
1011

Le niveau d'activité enregistré par les auto-entrepreneurs qui se sont déclarés au cours du 1^{er} semestre de 2009 atteint plus de 380 millions d'euros

Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation constate avec satisfaction le doublement du montant de chiffre d'affaires cumulé des auto-entrepreneurs entre juillet et octobre 2009.

Au 31 octobre 2009, l'INSEE comptabilisait 263 400 auto-entrepreneurs. Parmi eux, 147 000 auto-entrepreneurs se sont inscrits au cours du 1^{er} semestre et disposaient d'un compte validé auprès des URSSAF. Conformément à la réglementation, seuls ces 147 000 auto-entrepreneurs inscrits au premier semestre devaient déclarer leur chiffre d'affaires lors de l'échéance du 31 octobre 2009. Seuls les auto-entrepreneurs ayant un chiffre d'affaires non nul sont tenus de produire une déclaration aux Urssaf.

Selon les chiffres transmis par l'ACOSS, les auto-entrepreneurs concernés ont généré un chiffre d'affaires de 383 millions d'euros au cours des 3 premiers trimestres : 52 millions d'euros au titre du 1^{er} trimestre, 144 millions d'euros au titre du 2^{ème} et 187 millions d'euros au titre du 3^{ème}. Ces données encore provisoires sont susceptibles de donner lieu à des révisions à la hausse pour tenir compte des déclarations retardataires.

Un délai existe par nature entre la création administrative d'activité et l'encaissement effectif de chiffre d'affaires (délais de lancement et de prospection des clients, délais de paiement notamment). La progression du chiffre d'affaires devrait se poursuivre au 4^{ème} trimestre, d'autant que le nombre de créations d'auto-entreprises enregistre une forte accélération depuis l'été : au 1^{er} novembre la France comptait 100 000 auto-entrepreneurs de plus qu'au 1^{er} juillet.

Le chiffre d'affaires moyen par déclaration de chiffre d'affaires pour chacun des trimestres est de 3 990 euros. Ce chiffre d'affaires moyen est élevé compte tenu de la diversité des auto-entrepreneurs : certains exercent à plein temps alors que d'autres sont auto-entrepreneurs à titre de complément de revenu.

Contact Presse : Cabinet d'Hervé NOVELLI : 01 53 18 46 35